



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
HAUTE-VIENNE

MONSIEUR LE PRESIDENT
LIMOGES METROPOLE - COMMUNAUTE URBAINE
POLE AMENAGEMENT ET MOBILITES DURABLES
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
ET DE LA STRATEGIE FONCIERE
19 RUE BERNARD PALISSY
CS 10001
87031 LIMOGES CEDEX 1

LE PRESIDENT

Réf : SG/LV/FL

Dossier suivi par L. VIGOUROUX

Objet :

Avis sur le projet de
modification simplifiée
n°9 du PLU de FEYTIAT

A L'ATTENTION DE MAËLLE RETIF

Panazol, le 8 Janvier 2024

Monsieur le Président,

Conformément à l'article L.153-40 du Code de l'Urbanisme, vous nous avez transmis pour avis le projet de modification simplifiée n° 9 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de FEYTIAT ayant pour objet la suppression d'un emplacement réservé.

Ce projet de modification n'appelle aucune observation particulière de notre part.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Bertrand VENTEAU.



@MANGEZ_FERMIER_87



@87CHAMBRE



@CHAMBAGRI87



HAUTE-VIENNE.CHAMBRE-AGRICULTURE.FR



SAFRAN